

Par peur des révoltes, l'Etat interdit aux gardiens de prison de surveiller la prière du vendredi...

écrit par Antiislam | 5 février 2020



L'Etat macronien se couche devant les musulmans !

Double page, dans le « Figaro », sur l'infiltration par l'islam des services publics.

On peut lire, par exemple, un article sur l'infiltration de la RATP et de la SNCF.

Le ton est résolument optimiste, en substance :

« *Tout est réglé depuis longtemps. Les problèmes appartiennent au passé* » .

Ceux qui, comme quoi, ont pu voir un barbu à la barbe hirsute des salafistes, au volant d'un bus RATP, en plein Paris, il y a peu, penseront différemment.

(En orange ma note).

L'Administration pénitentiaire désarmée face à ses surveillants et ses aumôniers islamistes

L'attentat commis par Harpon au sein de la préfecture de police de Paris a été un coup de semonce pour l'Administration pénitentiaire, qui commence à systématiser sa politique de contrôle.

Par Paule Gonzalès

Ils sont une dizaine selon l'Administration pénitentiaire, entre trente et trente-cinq d'après les organisations syndicales.

Ces agents de l'Administration pénitentiaire auraient été repérés comme des surveillants de prison radicalisés islamiques.

.
Les barbus des Baumettes, qui avaient tenté de se regrouper à l'établissement spécialisé pour mineurs de Laval ont certes défrayé la chronique, à l'été dernier tout comme plus récemment, ce surveillant en poste à la «souricière» du palais de justice de Paris, écarté à la demande des chefs de juridiction, le procureur Rémy Heitz et le président Jean-Michel Hayat.

Deux cas qui témoignent à eux seuls de la difficulté pour l'Administration pénitentiaire d'exfiltrer des personnels jugés à risque.

Car en l'absence de faute de service, même les muter est compliqué, sinon impossible. Aussi le suivi et la surveillance discrète sont souvent le seul protocole possible.

D'autant que les signalements émanent des chefs

d'établissement informés par les surveillants sur le terrain ou par les services de renseignement parfois externes.

Hors de questions de produire les «notes blanches» de ces services lors des recours administratifs que les professionnels radicalisés ne manquent pas de faire quand ils sont épinglés.

La direction de l'Administration pénitentiaire a aussi un œil sur les mouvements de personnels qui demandent à être mutés vers les établissements se situant dans des zones géographiques connues pour leur activisme islamique, en premier lieu la région toulousaine et le Sud-Est.

Une commission ad hoc a été créée pour assurer le suivi de ces signalements. Elle se réunit a minima une fois par mois mais peut se réunir en urgence.

Manque de candidats

L'attentat commis par Mickaël Harpon au sein de la préfecture de police de Paris a été un coup de semonce pour l'Administration pénitentiaire, qui commence à systématiser sa politique de contrôle.

Notamment en matière de recrutement.

«Trop souvent, nous avons les informations alors que les personnels avaient déjà leur contrat en main. Il devenait alors quasiment impossible de les exfiltrer», souligne ce très bon connaisseur du dossier.

Au sein de la cellule de recrutement, un agent est désormais spécialement dédié pour passer les recrues au moment de leur épreuve orale au crible des différents fichiers du ministère de l'Intérieur.

S'il y a l'obligation de "faire" et de montrer que l'on fait pour réduire les risques, il n'y a pas obligation de

résultat

Wilfried Fonck, secrétaire nationale de l'Ufap-pénitentiaire

«Mais ce n'est pas systématique car les candidats sont trop nombreux et l'Administration pénitentiaire sait que "l'Intérieur" doit aussi passer au crible tous ceux qui postulent pour être policiers ou travailler dans l'armée. S'il y a l'obligation de "faire" et de montrer que l'on fait pour réduire les risques, il n'y a pas obligation de résultat», souligne Wilfried Fonck, secrétaire national de l'Ufap-pénitentiaire qui regrette aussi que «ce ne soit pas un agent issu du renseignement pénitentiaire qui soit en charge d'une telle mission».

Les bons connaisseurs du dossier pointent aussi du doigt l'absence d'enquête de terrain.

En cas de soupçon, un message discret sera passé au président de jury.

L'Administration pénitentiaire commence aussi à s'intéresser à ceux qui interviennent en détention au titre des associations et des partenariats public-privé.

Les professionnels s'inquiètent des aumôneries musulmanes soumises au manque de candidats et à un turnover record.

«Chaque année, nous avons des cas d'aumôniers qui franchissent la ligne rouge», souligne ce bon connaisseur du dossier.

Ce fut le cas en 2016, à la prison de Borgo, en Corse, dont l'aumônier a été réintégré faute de preuves.

«Contrairement aux cultes chrétiens, nous ne pouvons assister à la prière du vendredi sous peine de tollé»,

NDLR : Vous avez bien lu. L'administration se couche devant les musulmans. Au lieu de dire : c'est la présence d'un observateur ou que dalle, la « Justice » de Belloubet se couche.

rappelle Wilfried Fonck, de l'Ufap.

«Faute d'un interlocuteur unique, nous avons autant de prêches que d'aumôniers. Il faudrait un engagement clair de ces aumôneries pour distinguer le religieux du politique. Ce n'est pas le cas», regrette le syndicaliste.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/l-administration-penitentiaire-desarmee-face-a-ses-surveillants-et-ses-aumoniers-islamistes-20200203>